

AGENDA 21 MONTBRUN LES BAINS

S'est tenue le 09 janvier 2012 dans la salle du Conseil Municipal de Montbrun les Bains la réunion du comité de pilotage de l'Agenda 21 avec pour ordre du jour les points suivants :

- 1) Présentation du reportage photographique dans le village
- 2) Présentation du projet « banquette face Mairie »
- 3) Etude du document « Notre Village Terre d'Avenir 2011-2014 »

18h00, début de la réunion : 15 personnes sont présentes, 0 absente.

La vidéo-projection peut commencer avec quatre thèmes abordés :

- a) Le patrimoine bâti
- b) La signalétique
- c) Les parcs à poubelle
- d) L'éclairage public

Sur ces quatre thèmes, deux sont détaillés : la signalétique et les parcs à poubelle, les deux autres font l'objet de projets à l'étude au niveau de la mairie par intervenants extérieurs.

S'en suit une discussion sur les deux thèmes retenus, sachant qu'ils sont d'importance en vue de l'audit de l'association des plus beaux villages de France.

* La signalétique

Une consultation est en cours, un plan de signalisation est à l'étude. Les professionnels seront contactés pour expression des besoins et avis sur les solutions. Il est demandé que le comité de pilotage Agenda 21 soit partenaire de cette consultation.

* Les parcs à poubelles

Des travaux d'embellissement sont à prévoir. Il est demandé que soit confié au comité de pilotage l'étude et le chiffrage de ces travaux.

Il est souligné que les corbeilles à papier doivent être solides pour éviter une dégradation trop aisée.

Ces deux points seront présentés le 12 janvier en Conseil Municipal pour accord.

19h00, s'en suit la présentation du projet « banquette mairie ». Ce projet est présenté pour se dérouler en quatre étapes : le nettoyage soigné de la banquette, l'étude de sa végétalisation, la présentation au Conseil Municipal pour accord et exécution.

Le nettoyage interviendra le 22 janvier après accord obtenu du conseil municipal.

Puis le projet de jardinet public de la Basse Rue est présenté suivant une étude réalisée par Jean Michel Cagnon en 1992. Ce projet permettrait de réhabiliter cette zone laissée à la végétation sauvage. Il convient cependant de prendre en compte au préalable, une recherche de propriété sur les parcelles impliquées. Jean Michel Cagnon est chargé de cette recherche.

Est abordé ensuite le sujet de l'ancienne gendarmerie. En effet suite à une annulation du projet initial de construction de logements sociaux, il est envisagé de se servir de ce bâtiment comme maison des associations. Une visite est prévue avec la mairie et le Comité de Pilotage pour prendre connaissance de l'existant, les possibilités d'aménagement et de mise en sécurité et aux normes.

Quelques autres sujets sont abordés comme le besoin d'un lavabo dans les toilettes publics ou encore le diagnostic thermique des bâtiments communaux et privés, deux sujets faisant l'objet de fiches actions en discussion actuelle au Conseil Municipal et qui seront ultérieurement reprises par Agenda 21.

La diffusion des comptes-rendus Agenda 21 a été abordé. La Mairie rencontre une difficulté pour intégrer ses propres documents au site de Montbrun, mais les démarches sont en cours. De ce fait et en attendant le document sera affiché sur le tableau officiel situé en rez- de- chaussée de la Mairie mais également aussi sur le panneau d'affichage de la Place de la Mairie.

19h30 : Un point de l'ordre du jour n'a pas été abordé, celui de « l'étude des fiches action » à mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

La date et l'ordre du jour de la prochaine réunion sont fixés: ce sera le Lundi 27 février à 18h00 avec pour ordre du jour :

1) Présentation du projet « banquette Mairie » (suite) après le nettoyage organisé le 22 janvier 2012.

2) Rapport de visite de l'ancienne gendarmerie et possibilité d'avancer sur le projet de maison d'association.

3) Présentation du projet « rénovation parcs à poubelle »

19h45 : fin de séance.